



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010185

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11278
N/REF : 5/01/2025 0H04 C:000045 I:30079
V/REF : 3080739/CHAROLLOIS SYNDIC

**SDC LES JARDINS DE LA CHANAYE
C/O CHAROLLOIS IMMOBILIER
Administrateurs de biens
1038 AV. DE LATTRE DE TASSIGNY
71000 MACON**

V/REF.IMM. 8138
IMMEUBLE : JARDIN DE LA CHANAYE
270 RUE DU BEAUJOLAIS
71000 MACON

Feillens, le 10 Janvier 2025

Référence Marché: Tarif Cabinet Charollois

LOCALISATION : 270 RUE DU BEAUJOLAIS 71000 MACON RESEAU DES EAUX USEES EN ESPACE VERT
ET DEPUIS LA ROUTE

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : Mme V. DELEAGE

DEPLACEMENT EN SEMAINE DE 8H00/17H00
CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU DES EAUX USEES SUR ENVIRON 150 METRES
POMPAGE DES DECHETS DEPUIS LE REGARD SUR LA ROUTE
FERMETURE DES REGARDS

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P₀ Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/10/2024

Prix de base du contrat :

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 10/2021	Valeur	: 128,8
	Mois de l'indice de révision	: 09/2024	Valeur	: 141,4



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010185

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1/ 2	Curage hydraulique réseau eaux usees	692,86	346,43
	TOTAL H.T.		346,43
	T.V.A. a 20,00%		69,28
	TOTAL T.T.C.En EURO		415,71

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN